

GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE KINSHASA (RD CONGO): « *Entre Effets, Qualité et Défis* ».

Aristote Bazika Mangomba, Véronique Miabo Kandolo,
Cegrace Bambi Bipendu, Gisèle Kitambala Mukansien

Candidat Doctorant et Chercheur en Leadership et Management de l'Education Université Pédagogique
Nationale (UPN), Kinshasa-RDC

Abstract

The present study (i) explained the induced effects of the reform, (ii) evaluated the quality of education provided under the reform, and (iv) identified the challenges to be met in implementing the basic education reform policy in Kinshasa's public primary schools. Through a documentary review and a survey supported by a questionnaire, the study yielded the following results: the free education reform induced effects such as the loss of market share for private schools, teacher demotivation, poor teacher working conditions, an increase in the schooling rate, issues with individual student pedagogical support and the teacher-to-student ratio, a reduction in the disparity rate between girls and boys, a decline in teaching quality, insufficient school capacity relative to classroom numbers, problems with textbooks, teaching materials, and school furniture. These induced effects of free education negatively impact the educational system and do not ensure quality education in Kinshasa schools. The challenges to be addressed are substantial; they include insufficient desks, a lack of textbooks, a lack of funds allocated for teacher mobility or transport, classroom mergers due to a lack of premises, a lack of teaching materials, and poor teacher working and living conditions. Furthermore, there is a perceived lack of adequate funds allocated to schools during the reform, insufficient construction of public schools to standard, and a lack of comprehensive student support.

Keywords: Free education (FE), Effect (E), Quality of education (QE), Public primary school (PPS).

I. Introduction

L'éducation est au centre de toute activité humaine, qu'on se le dise. Depuis l'époque des sociétés fermées jusqu'à l'ère des sociétés ouvertes, elle est le socle de développement des sociétés. Les pays qui connaissent de grandes croissances économiques sont ceux qui mettent en place des systèmes éducatifs efficaces basés sur la qualité de la formation, tablés sur les bonnes conditions favorisant le bon déroulement des activités d'enseignement-apprentissage.

La gratuité de l'enseignement se veut un outil efficace pour réduire le taux de pauvreté, mais dans quelles conditions et pour finalement former quel type d'homme. Elle est considérée comme l'un des axes prioritaires pour répondre à l'accès aux offres éducatives susceptibles de permettre aux jeunes en âges scolaires et à chaque citoyen de sortir de l'état de pauvreté et de son insertion positive dans la société.

La Déclaration universelle des droits de l'homme du 10.12.1948, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16/12/1966, la Convention du 14/12/1960 adoptée par l'UNESCO) et la constitution consacrent son fondement.

Depuis l'avènement de la gratuité de l'enseignement (en 2019) sur toute l'étendue du pays en République Démocratique du Congo (RDC), une demande exponentielle de l'éducation est observée. Certes, il y a accès libre à l'école et les consommateurs des services éducatifs trouvent un ouf de soulagement.

Voir un grand nombre d'enfants aller à l'école est une chose, mais évaluer les conditions dans lesquelles les enseignements se donnent est une autre. Il s'observe à effet, la pléthore des salles de classes, le manque d'équipements scolaires et outils pédagogiques, l'insuffisance de locaux et/ou salles de cours, le déséquilibre négatif du ratio élève-enseignant. En substance, la situation est préoccupante. Face à cet état des choses, l'étude soulève les questions-problèmes ci-après sur la politique mise en place pour une éducation de qualité dans les écoles primaires publiques de Kinshasa. (i) Quels sont les effets induits de la réforme de la gratuité? (ii) Quelle est l'appréciation qualitative de ladite réforme? (iii) Quels sont les défis auxquels ces écoles de Kinshasa font face dans l'application de la gratuité de l'enseignement?

II. Précisions terminologiques et cadre théorique

Il est question à travers ce point de fixer les vocables pertinents exploités par l'étude et les aspects théoriques y afférents.

II. 1. Précisions terminologiques

Au regard du caractère polysémique que revêt chaque concept, il est pertinemment utile de préciser les termes selon la démarche scientifique de l'étude. A cet effet, *Gratuité de l'enseignement, Effet, Qualité de l'éducation, Ecole Primaire publique* sont élucidés dans les lignes qui suivent

II.1.1. Gratuité de l'enseignement

D'origine latine, le vocable « *gratuitus* » ou « *gratuitas* » se rapporte au terme français « *faveur* ». Le Dictionnaire français A-Z (2016) définit le concept « *gratuité* » comme étant « *caractère de ce qui est fait ou donné, ou de ce dont on peut profiter sans contrepartie pécuniaire* ».

En principe, telle que définit Toulemonde (2002, p.8), la gratuité de l'enseignement a une signification claire et précise : « *elle signifie que la prestation de service, en l'occurrence, l'enseignement dispensé par les maîtres, ne fait l'objet d'aucune contrepartie financière de la part des usagers du service public* ».

En éducation, la gratuité suppose une politique mise en place par un gouvernement afin d'assurer un accès libre et sans frais à l'école, impliquant ainsi une obligation de fréquentation scolaire à tout enfant (Nzeza, 2021) cité par Bazika (2021).

Cependant, la gratuité est l'exemption de paiement des frais d'études et d'inscription et d'examen par les parents d'élèves en vue de rendre libre l'accès à l'école en faveur de la population scolarisable.

II.1.2. Effet

Selon le Dictionnaire le Robert (2005), le mot "effet" vient du latin « effectus » qui signifie le résultat ou la conséquence de l'action, d'un phénomène quelconque. Il désigne aussi, le résultat attendu de l'action d'un produit ; d'un comportement d'un acte ; Impression produit sur quelqu'un par quelqu'un ou quelque chose. L'effet est le résultat, conséquence, l'incidence de ce qui est produit par une cause ou le résultat d'une action ; événement produit par une cause.

L'effet est aussi compris de deux points de vue : (i) du point de vue moral, l'être humain n'aura pas la volonté la conscience de donner le meilleur de lui-même dans le travail qu'il fait puisque sa morale est déjà abattue et (ii) du point de vue physique ; l'individu sera fatigué épuisé physiquement et il va manquer le courage de s'impliquer parfaitement dans ses attributions (Nzeza, 2021).

Concrètement, l'effet induit de la gratuité de l'enseignement peut être cerné comme les résultats, les retombées, les conséquences ou l'impact identifiés à partir des facteurs qui influent sur le fonctionnement d'un système éducatif.

II.1.3. Qualité de l'éducation

La notion de qualité de l'éducation a été fortement soutenue à Jomtien (1990) et Dakar (2000). La déclaration de Jomtien a mis l'accent sur le renforcement cognitif des enfants par l'amélioration de la qualité de leur éducation de façon à obtenir pour tous, de meilleurs résultats d'apprentissage notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante. Le cadre d'action de Dakar dans la définition de la qualité, a énoncé les caractéristiques souhaitables des apprenants à savoir des élèves sains et motivés, des processus, c'est-à-dire des enseignants compétents utilisant des pédagogies actives, des contenus aux programmes adaptés et des systèmes politiques pratiquant la bonne gouvernance et une allocation équitable des ressources.

La qualité est au cœur de l'éducation pour tous. Elle détermine combien les enfants apprennent et s'ils apprennent bien, et la mesure dans laquelle leur éducation se traduit par un ensemble de bénéfices personnels, sociaux et développementaux (EFAGMR2005, Education pour tous–L'exigence de qualité).

La qualité est devenue un concept dynamique qui doit constamment s'adapter à un monde dans lequel les sociétés elles-mêmes sont soumises à des profondes transformations sociales et économiques. Il est de plus en plus important d'encourager la réflexion prospective et l'anticipation. L'ancienne notion de qualité est devenue obsolète. En dépit des différents contextes, il existe des nombreux points communs dans la recherche de l'éducation de qualité, qui devraient permettre à chaque individu, femme et homme, d'être des membres actifs à part entière de leurs communautés ainsi que des citoyens du monde (Bazika, 2022).

En somme, une éducation de bonne qualité repose sur un corps enseignant qualifié, des programmes pédagogiques adaptés, des manuels scolaires disponibles et utilisés, des infrastructures scolaires adéquates, respect du ration élèves/enseignants, inclusion des outils des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, etc.

II.1.4. Sous province éducationnelle

Selon le Dictionnaire français Larousse (2010), étymologiquement, le mot « province » dérive du latin « provincia ». Une Province, dans l'acception politique et administrative désigne la division territoriale d'un Etat placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central, entre autre le gouverneur, pour le cas de la République Démocratique du Congo.

Luboya (2019), postule que la sous-province éducationnelle anciennement appelée sous division, c'est la circonscription administrative communale du ministère de l'EPST qui administre les écoles d'une commune administrative. C'est un organe de la province éducationnelle qui administre les établissements scolaires d'une commune administrative en République démocratique du Congo.

En République Démocratique du Congo, dans chaque Province politico-administrative, sont incluses les Provinces Educationnelles, segmentées en Sous-Provinces éducationnelles. Par ailleurs, incluses dans chaque commune dépendante d'une Province éducationnelle, la Sous-Province éducationnelle circonscrit d'avantage la zone éducative dans le but de permettre à l'Etat de bien suivre de très près les activités scolaires, des établissements d'enseignement sous la juridiction d'un Sous-Proved (Bazika, 2022).

A cet effet la sous-province éducationnelle peut être comprise comme une zone géographiquement localisable, installée dans une commune afin de permettre la proximité entre école et bureau gestionnaire du niveau exo-éducation. Dans le secteur éducatif, les provinces sont segmentées sur le plan géographique, en provinces administratives ainsi qu'en provinces et sous provinces éducationnelles en vue de rapprocher les consommateurs des offres éducatives (apprenants, parents, entreprises, gouvernement, opérateurs éducatifs et économiques) à leurs administrateurs.

II. 2. Cadre théorique

Le cadre théorique vise de mettre en lumière différents paradigmes liés à l'étude. A ce titre, quelques théories qui corroborent l'étude sont développées.

II.2.1. Sortes de gratuité de l'enseignement

Après avoir parcouru la littérature scientifique, à l'issue des recherches de terrain, il se dégage, trois types ou formes de gratuité appliqués (ées) selon différentes politiques éducatives, en l'occurrence :

(1) La gratuité limitée

Ce mode de gratuité exonère les frais de scolarité, les frais d'inscription ou d'admission, les taxes d'examen, c'est-à-dire, les frais directs.

(2) La gratuité équilibrée

La gratuité équilibrée inclue l'exonération des frais de scolarité ou les frais directs et indirects de la première catégorie, d'inscription ou d'admission et taxes d'examen, contributions des parents, uniformes et autres insignes scolaires.

(3) La gratuité illimitée

C'est une sorte de gratuité qui inclue l'exonération des bénéficiaires de services de prestation d'enseignement les frais directs (*frais de scolarité, frais d'inscription ou d'admission et taxes d'examen*) et indirects de la première catégorie (*contributions des parents, uniformes et autres insignes scolaires*) et de la deuxième catégorie (*transports ; repas ; chaussures ; fournitures scolaires ; sorties et voyages scolaires ; stages en entreprise ; équipements scolaires et cantines scolaires ...*).

II.2.2. Gratuité et conditions d'Enseignement-Apprentissage

Classiquement, la situation d'enseignement-apprentissage, au sein de laquelle le processus d'enseignement-apprentissage se déroule, est décrite par la relation triangulaire qui s'établit entre l'enseignant, le savoir à enseigner et un élève qui est alors pris au sens générique du terme (Joshua et Dupin, 1993).

Les mauvaises conditions d'apprentissage privent les populations les plus démunies d'une éducation de qualité et mettent en péril leur avenir. Les jeunes abandonnent souvent l'école, où ne s'y rendent pas régulièrement, n'apprennent ni à lire, ni à écrire, ni à compter, et n'assimilent pas les compétences pratiques et les savoirs dont ils auront besoin plus tard pour se réaliser et prendre part à la société (Rapport Mondial de l'éducation, 2010).

Assurer la qualité de l'éducation pour tous est une condition de réalisation du droit à l'éducation. Une éducation de qualité favorise l'inscription massive des enfants, des jeunes et des adultes dans les écoles et autres espaces d'éducation, et permet de réduire le nombre d'abandons scolaires, mais aussi d'éliminer les écarts discriminatoires dans les apprentissages fondamentaux entre les individus. Par ailleurs, une éducation de qualité offre aux élèves les compétences nécessaires à la vie quotidienne, la réussite professionnelle et l'épanouissement individuel, qui brisent le cercle de la pauvreté, et contribuent pleinement au développement de la société (EPT, 1990).

II.2.3. Gratuité et qualité de l'éducation

Pour un l'atteinte de ces objectifs, il est nécessaire de mettre l'accent sur la qualité en dotant aux écoles les programmes qui répondent aux besoins de l'environnement et des apprenants, matériels pédagogiques et méthodes d'enseignement acceptables, l'environnement d'apprentissage doit être adapté, sécurisé et non violent, l'éducation de qualité et les enseignants qualifiés (recruter sur base des compétences et profils). L'éducation de qualité est aussi sans doute dépendante à un financement conséquent et les instruments internationaux pertinents (EFA GMR, 2005).

La qualité est devenue un concept dynamique qui doit constamment s'adapter à un monde dans lequel les sociétés elles-mêmes sont soumises à des profondes transformations sociales et économiques. Il est de plus en plus important d'encourager la réflexion prospective et l'anticipation. L'ancienne notion de qualité est devenue obsolète. En dépit des différents contextes, il existe des nombreux points communs dans la recherche de l'éducation de qualité, qui devraient permettre à chaque individu, femme et homme, d'être des membres actifs à part entière de leurs communautés ainsi que des citoyens du monde (Bazika, 2022).

La notion de qualité de l'éducation a été fortement soutenue à Jomtien (1990) et Dakar (2000). La déclaration de Jomtien a mis l'accent sur le renforcement cognitif des enfants par l'amélioration de la qualité de leur éducation de façon à obtenir pour tous, de meilleurs résultats d'apprentissage notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante. Le cadre d'action de Dakar dans la définition de la qualité, a énoncé les caractéristiques souhaitables des apprenants à savoir des élèves sains et motivés, des processus, c'est-à-dire des enseignants compétents utilisant des pédagogies actives, des contenus aux programmes adaptés et des systèmes politiques pratiquant la bonne gouvernance et une allocation équitable des ressources.

La qualité est au cœur de l'éducation pour tous. Elle détermine combien les enfants apprennent et s'ils apprennent bien, et la mesure dans laquelle leur éducation se traduit par un ensemble de bénéfices personnels, sociaux et développementaux (EFAGMR, 2005, Education pour tous–L'exigence de qualité).

II.2.4. Gratuité, infrastructures et des équipements scolaire

La complexité de la question des infrastructures et des équipements résulte également du fait qu'aucune école (c'était vrai même avant 2010) n'est autorisée à opérer le dédoublement de classes. C'est une prérogative gouvernementale qui implique un arrêté du ministre de l'EPSP. Tenant compte des implications financières de la construction de salles de classe et de la mécanisation de nouveaux enseignants, deux stratégies sont souvent évoquées par les autorités centrales. Dans une interview accordée aux journalistes, le ministre de l'EPSP déclarait : « Nous allons former des enseignants pour être en mesure d'encadrer le plus grand nombre d'élèves par classe » (Mwangu, 2012).

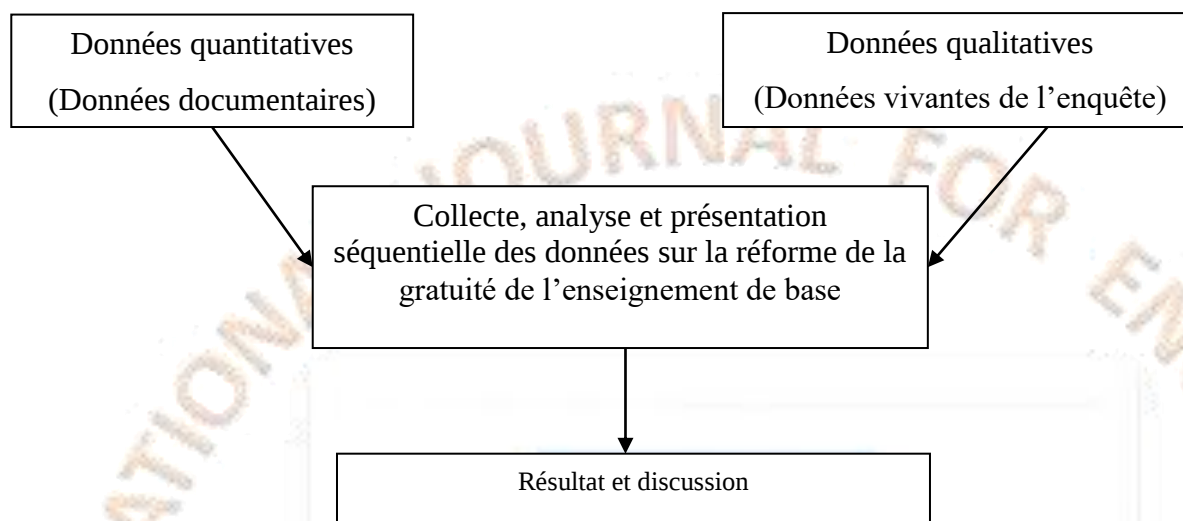
Depuis son lancement, la gratuité semble être devenue le nouveau nom de la réforme dans le secteur de l'éducation. Bien que la RDC soit engagée dans le processus d'Éducation pour tous (UNESCO 2000), le Gouvernement n'a pas mis en œuvre de réformes en profondeur du système éducatif susceptibles d'offrir à la population un service éducatif de qualité. Si l'accroissement des effectifs est une réalité indéniable (mais difficilement attribuable à la gratuité), tandis que le budget de l'Éducation est resté plus ou moins stable dans la période concernée, il semble évident que la gratuité n'a pas eu d'impact positif sur la qualité de l'éducation. La gratuité de l'éducation ayant rencontré le phénomène de l'accroissement des effectifs dans les classes ciblées, elle a évidemment encore renforcé un des grands problèmes du secteur: celui de la capacité d'accueil ou des infrastructures et des matériels didactiques.

Les gestionnaires et directeurs d'école interviewés ont reconnu les contraintes supplémentaires provoquées par l'application de cette politique. Les problèmes majeurs restent ceux du surpeuplement des classes, des infrastructures et des équipements, mais ces questions restées peu mobilisatrices dans le débat public relatif au lancement de la gratuité ont été marginalisées au profit des questions financières et de motivation. Les frais de fonctionnement alloués jusqu'ici aux écoles se sont limités à un investissement pour le matériel didactique. Quel que soit le salaire payé aux enseignants, ils resteront dans l'incapacité de maîtriser des classes surpeuplées (surtout lorsqu'il s'agit d'enfants qui doivent faire leurs premiers pas dans la lecture et l'écriture). « La qualité de l'enseignement est aussi affectée, elle diminue de plus en plus suite à une augmentation des élèves dans les classes ».

III. Cadre méthodologique

Pour atteindre scientifiquement les objectifs fixés par l'étude, l'approche mixte a été optée pour la triangulation des données. Par ce motif et compte tenu de la nature des données à récolter, l'étude s'est servie des méthodes d'enquête et de recherche documentaire appuyée par la documentation, le questionnaire et l'entretien.

Figure 1: Triangulation des sources des données



Source: Adapté de Luboya (2020)

III.1. Source de données quantitatives

Par cette source, nous avons récolté les données par la documentation en prélevant les statistiques des enseignants, des élèves, du nombre des classes (portes ouvertes), des manuels, des locaux (salle de classes), les moyennes de réussites des apprenants en mathématiques, langues et sciences d'avant et de pendant la gratuité. Ces données ont été récoltées auprès des chefs d'Etablissements des écoles primaires publiques de Kinshasa à travers les rapports annuels, palmarès des notes et les bulletins des points. Avec un échantillon probabiliste repartis en deux groupes d'années scolaires (2016-2017 et 2017-2018 avant la gratuité et 2022-2023/ 2023-2024 sous la gratuité. Ces résultats sont issus de 7 écoles de Kinshasa prises par strates.

Tableau 1: Ecoles ciblées

N°	Ecoles	Régimes de gestion	Années scolaires concernées	
			Avant réforme	Sous réforme
01	EP Safour	Ecole des Eglises du Réveil du Congo	2016-2017 et 2018-2019	2022-2023 et 2023-2024
02	EP St Joseph d'Arimatee	Ecole Coventionnée Catholique	2016-2017 et 2018-2019	2022-2023 et 2023-2024
03	EP Kibala	Ecole Coventionnée Kimbanguiste	2016-2017 et 2018-2019	2022-2023 et 2023-2024
04	EP/Aveugles de Mt-Ngaf	Ecole Non Coventionnée	2016-2017 et 2018-2019	2022-2023 et 2023-2024
05	EP Révérend Ntombo	Ecole Coventionnée Protestante	2016-2017 et 2018-2019	2022-2023 et 2023-2024
06	EP Matadi Mayo	Ecole Coventionnée de la Fraternité	2016-2017 et 2018-2019	2022-2023 et 2023-2024
07	EP Mpiutu	Ecole Coventionnée Salutiste	2016-2017 et 2018-2019	2022-2023 et 2023-2024

Sources: Enquête menée à Kinshasa (2024)

III.2. Source de données qualitatives

Pour la source des données qualitatives, la population d'étude est constituée des enseignants des écoles primaires publiques de Kinshasa. Les écoles ont été groupées par régime de gestion afin de recueillir les données pertinentes. Un échantillon non probabiliste du type occasionnel de 70 enseignants et directeurs d'écoles a été constitué. Avec une mortalité de 6 protocoles, soit, 8,6%, 64 enquêtés ont été identifiés dans les protocoles.

III.3. Analyse des données

Les techniques d'analyse de contenu et statistique (indices de grandeur, de tendance centrale, de dispersion. Pour les données qualitatives, le test d'analyse bivariée de Rho a été appliqué. Les indices de représentations relatives, le T-Student et l'ANOVA ont servi pour le traitement des données quantitatives. Pour interpréter la taille des effets, il est possible d'aller apprécier l'importance ou la magnitude de la différence de moyennes entre les deux groupes grâce au calcul de l'indice Eta-carré (η^2).

IV. Résultats

Les résultats sont présentés sous deux volets: qualitatifs et quantitatifs.

IV.1. Résultats qualitatifs

Les résultats dits qualitatifs sont ressortis des opinions des enquêtés.

Tableau 2: Types de gratuité observée dans les écoles de Kinshasa

Types de gratuité	Oui		Non		
	ni	%	ni	%	Statistiques
La gratuité limité qui exonère le frais de scolarité, le frais d'inscription ou d'admission, taxe d'examen (frais directe)	46	71,9	18	28,1	M= 1,28 SD=0,453
La gratuité équilibré inclus l'exonération de frais de scolarité d'inscription ou d'admission, et de taxe d'examen, contribution des parents, uniforme, et autre signe scolaire (frais directe et indirecte de la première catégorie).	19	29,7	45	70,3	M=1,70 SD=0,460
La gratuité illimité qui inclus l'exonération des bénéficiaires de service de prestation d'enseignement des frais directe (frais de scolarité frais d'inscription ou d'admission et de taxe d'examen) et indirecte de la première catégorie (contribution des parents uniforme s et autre insigne scolaire) et de la deuxième catégorie (transport , repas ,chaussure ,fournitures scolaires , sorti et voyage scolaire , stage en entreprise , équipement scolaire et cantine scolaire) .	11	17,2	53	82,8	M=1,83 SD=0,380

Sources: Enquête sur terrain, Kinshasa (2024)

Les résultats concernant les types de gratuité fait observer qu'elle (i) est limitée (71,9% ont adhéré contre 28,1%), (ii) équilibrée (29,7% sont d'accord contre 70,3%) et (iii) illimitée (17,2% sont d'avis contre 82,8%). Donc, la gratuité limitée est celle appliquée à Kinshasa.

Tableau 3: Effets de la gratuité sur les conditions d'enseignement-apprentissage

Réponses	ni	%
Insuffisance des bancs	21	20
Manuels scolaires	19	18
Manque d'espace par la taille des locaux	14	13,3
Correction de copie et devoirs des élèves	12	11,4
Niveau d'assimilation des matières	10	9,5
Frais de transport	10	9,5
Fusion des classes par manque des locaux	10	9,5
Matériels didactiques	10	9,5
Mauvaises conditions de travail et de vie	9	8,6

Sources: Enquête sur terrain, Kinshasa (2024)

Ce tableau révèle les effets induits de la gratuité de l'enseignement de base sur conditions d'enseignement-apprentissage à l'ère de la gratuité de l'enseignement. Il sied de noter qu'il y a insuffisance des bancs au regard de la population scolaire (20%), manque des manuels scolaires (18 %), manque d'espace dans des salles des cours vu la taille des locaux (13,3%), difficultés à corriger les copies et devoirs des élèves vu le gonflement de la démographie scolaire (9,5%), déficit du niveau d'assimilation des matières par des/par les apprenants (9,5%), manque des moyens frais alloués à la mobilité (9,5%), fusion des classes par manque des locaux (9,5%), manque des matériels didactiques (9,5%) et mauvaises conditions de travail et de vie (8,6%) .

Tableau 4: Corrélation entre gratuité et effets induits

Effets	Corrélation	α (Sign)	R ² (%)
Perte du marché scolaire aux écoles privées	,471**	,000	22,2
Motivation des enseignants	,169**	,183	2,86
Conditions de travail des enseignants	,116**	,363	1,35
Encadrement pédagogique de chaque élève et ratio enseignant/élève	,106**	,403	1,1
Augmentation du taux de scolarité	,561**	,000	31,5
Réduction du taux de disparité entre les filles et les garçons	,385**	,002	15
Qualité de l'enseignement	,179**	,157	3,2
Capacité d'accueil des écoles et effectifs dans les salles	,229**	,068	5,2
Manuels scolaires pour tous les élèves	,082**	,521	0,7
Matériels didactiques pour tous les élèves	,019**	,883	0,04
Mobiliers scolaires (tables, chaises, banc-pupitres) pour tous les élèves	,081**	,523	65,6

**La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral)

*La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral)

Ce tableau présente la corrélation entre l'application de gratuité et ses effets induits dans les écoles primaires publiques de Kinshasa. En effet, la perte du marché scolaire aux écoles privées ($r=,471^{**}$; $p=,000$), la motivation des enseignants ($r=,169^{**}$; $p=,183$) ; les conditions de travail des enseignants ($r=,116^{**}$; $p=,363$), l'augmentation du taux de scolarité ($r=,561^{**}$; $p=,000$), l'encadrement pédagogique de chaque élève et ratio enseignant/élève ($r=,106^{**}$; $p=,403$), la réduction du taux de disparité entre les filles et les garçons ($r=-,385^{**}$; $p=,002$), la qualité de l'enseignement ($r=,179^{**}$; $p=,157$), la capacité d'accueil des écoles et effectifs dans les salles ($r=,229^{**}$; $p=,068$), problème des manuels scolaires ($r=,082^{**}$; $p=,521$), les matériels didactiques ($r=-,019^{**}$; $p=,883$) et les mobiliers scolaires ($r=,081^{**}$; $p=,523$) ont des corrélations significatives avec la réforme de gratuité de l'enseignement de base appliquée et observée dans les écoles primaires publiques de Kinshasa. Ces résultats témoignent à suffisance que la gratuité a négativement la qualité de l'éducation dans ces écoles.

Tableau 5 : Défis à relever pour une éducation de qualité

Réponses	ni	%
Manque des moyens conséquents	15	15,3
Insuffisance d'écoles publiques construites	15	15,3
Manque de prise en charge totale des élèves	15	15,3
Mauvaise rémunération des enseignants	15	15,3
Mauvaises conditions d'apprentissage	14	14,3
Mauvaises conditions hygiéniques	11	11,2
Manque de tenue scolaire (uniformes pour élèves)	10	10,2
Frais de fonctionnement insignifiants	3	3,1

Sources: Enquête sur terrain, Kinshasa (2024)

Ce tableau présente quelques défis à relever listés par les enseignants de quelques écoles de Kinshasa. A cet effet, on note successivement le manque des moyens conséquents, l'insuffisance d'écoles publiques construites dans le standard, le manque de prise en charge totale des élèves consommateurs de la réforme de la gratuité, la mauvaise rémunération des enseignants (15,3%), les mauvaises conditions d'apprentissage (14,3%), les mauvaises conditions hygiéniques (11,2%), le manque de tenue scolaire ou uniformes pour élèves (10,2%) et les frais de fonctionnement alloués aux écoles sont insignifiants (3,1%).

IV.2. Résultats quantitatifs

Les résultats de nature quantitative, chiffrée ou numérique sont issus des sources secondaires à travers les rapports de fin d'année, palmarès des résultats scolaires, etc.

Tableau 6: Taux d'encadrement d'avant et pendant la gratuité par IRR

Ecoles	Avant gratuité				Pendant gratuité				IRR
	Nombre d'enseignant	Nombre de classe	Effectifs	Taux d'encadrement	Nombre d'enseignant	Nombre de classe	Effectifs	Taux d'encadrement	
EP KIBALA	25	12	475	19	24	12	1441	60	0,32
EP MATADI MAYO	24	20	620	26	36	20	2706	75	0,34
EP MPIUTU	18	20	527	29	20	22	1726	86	0,34
EP REVEREND NTOMBO	12	24	384	32	12	24	1056	88	0,36
EP SAFOUR	12	12	284	24	12	12	745	62	0,38
EP St JOSEPH D'ARIMATHEE	20	24	724	36	24	36	981	41	0,89
EPAM	19	18	1360	72	24	20	1839	77	0,93
Moyenne	19	625	625	34	22	21	1499	70	

Source: Données de la recherche documentaire, SD Mont-Ngafula II, Kinshasa (2024)

Ce tableau présente les résultats de l'évolution du taux d'encadrement à partir des pourcentages et indices de représentation relative par école. Cependant, le taux d'encadrement à l'EP Kibala est passé de 19% à 60% avec 0,32 comme IRR; par ailleurs, à l'EP Matadi Mayo il y a une croissance du taux d'encadrement passant de 36% à 75% avec comme un IRR de 0,34. En outre, à l'EP Mpiutu le taux d'encadrement par enseignant est passé de 29% à 86 avec 0,34 d'IRR, pendant que l'EP Ntombo présente un taux augmenté de 32% à 88% pour un IRR de 0,36. A l'EP Safour, il y a une augmentation du taux d'encadrement allant de 24% à 62% avec un IRR de 0,38 ; sachant qu'à l'EP Saint Josph d'Arimatee le taux d'encadrement est passé de 36% à 41% et 0,89 d'IRR et enfin, l'EPAM affiche un taux qui a basculé de 72% à 77% avec 0,93 d'IRR.

Tableau 7: Résultats T-Student du taux d'encadrement des années (2016-2017 et 2022-2023)

Périodes	T	ddl	Sig. (bilatéral)	Mean Differenc e	Std. Error Difference	95% Confidence Interval of the Difference	
						Lower	Upper
Avant gratuité (2016-2017)	-4,66	12	,001	-303,57	65,171	- 445,567	-161,58
	-4,66	6,02	,003	-303,57	65,171	- 463,025	-144,12
Pendant gratuité (2022-2023)	-5,79	12	,000	-727,14	125,517	- 1000,62	-453,66
	-5,79	6,02	,001	-727,14	125,517	- 1034,25	-420,04

Source: Calcul des auteurs sur base des données documentaires par SPSS 22

A la lumière des résultats de T-student issus du tableau ci-haut, il convient d'élucider que pour les années impaires, au seuil de 95% avec un risque de 5% (alpha=0,05), avant la gratuité, (p-value=0,001 et 0,003) contre (p-value = 0,000 et 0,001) pendant la réforme de la gratuité, respectivement pour les effectifs des élèves et le nombre d'enseignants. L'hypothèse nulle est rejetée, ceci renvoie à dire qu'il y a des différences significatives en ce qui concerne le taux d'encadrement d'avant et pendant la réforme de la gratuité dans la ville province de Kinshasa.

En définitive, cette situation explique que la réforme de la gratuité de l'enseignement de base a des effets sur l'évolution du taux d'encadrement dans les écoles cibles.

$$\text{Eta} - \text{carré} = \frac{10,451^2}{10,451^2 + (7362 - 2)} = \frac{109,223401}{109,223401 + (7360)} = \frac{109,223401}{7469,223401} = 0,01$$

La valeur êta-carré indique la présence d'effet de petite taille (0,01) de la différence entre le taux d'encadrement avant et pendant la réforme de la gratuité.

Tableau 8 : Résultats T-Student du taux d'encadrement des années (2017-2018 et 2023-2024)

Périodes	T	ddl	Sig. (bilatéral)	Mean Differenc e	Std. Error Differenc e	95% Confidence Interval of the Difference	
						Lower	Upper
Avant gratuité (2017-2018)	-2,805	12	,016	-572,429	204,064	-1017,05	-127,8
	-2,805	6,000	,031	-572,429	204,064	-1071,75	-73,13
Pendant gratuité (2023-2024)	-2,551	12	,025	-531,714	208,405	-985,791	-77,64
	-2,551	6,001	,043	-531,714	208,405	-1041,65	-21,78

Source : Calcul de l'auteur sur base des données documentaires par SPSS 22

Les résultats T-student du présent tableau ci-haut, pour les années paires renseigne qu'au seuil de 95% avec un risque de 5% ($\alpha=0,05$), avant la gratuité, ($p\text{-value}=0,0161$ et $0,031$) contre ($p\text{-value}=0,025$ et $0,043$) pendant la réforme de la gratuité, concernant les effectifs des élèves et le nombre d'enseignants. L'hypothèse nulle est rejetée, ceci renvoie à dire qu'il y a des différences significatives en ce qui concerne le taux d'encadrement d'avant et pendant la réforme de la gratuité dans les écoles de Kinshasa.

La situation présentée confirme que la réforme de la gratuité de l'enseignement de base a des effets sur l'évolution du taux d'encadrement dans les écoles primaires cibles.

$$\text{Eta - carré} = \frac{5,356^2}{5,356^2 + (8149 - 2)} = \frac{28,686736}{28,686736 + (8147)} = \frac{28,686736}{8175,686736} = 0,0035$$

La valeur éta-carré indique la présence d'effet de petite taille (0,0035) de la différence entre le taux d'encadrement avant et pendant la réforme de la gratuité.

Tableau 9 : Résultats ANOVA par groupes entre les années associées

Années concernées	ddl	F	Sig.
2016-2017	7	7,668	,000
2017-2018	7	7,192	,000
2022-2023	7	10,849	,000
2023-2024	7	11,458	,000

Source: Calcul des auteurs sur base des données documentaires par SPSS 22

Il sied de signifier que la comparaison est faite dans les groupes et entre les groupes de deux années scolaires d'avant et sous la réforme de la gratuité de l'enseignement de base appliquée dans les écoles primaires publiques de Kinshasa.

A cet effet, au seuil de 95% ($\alpha=0,5$), l'analyse intra et intergroupe des années scolaires d'avant gratuité 2016-2017 ($F=7,668$; $p=0,000$) et 2017-2018 ($F=7,192$, $p=0,000$), renseigne qu'il y a des disparités entre groupe. De même pour les résultats des années sous la gratuité, 2022-2023 ($F=10,849$; $p=0,000$ et 2023-2024($F= 11,458$; $p=0,000$) qui révèlent qu'il y a des disparités entre groupes. En gros, les résultats de deux périodes renvoient à rejeter les hypothèses nulles entre groupes comparativement aux deux périodes.

$$\text{Eta - carré} = \frac{5,356^2}{5,356^2 + (8149 - 2)} = \frac{28,686736}{28,686736 + (8147)} = \frac{28,686736}{8175,686736} = 0,0035$$

Au regard des résultats présentés, il conviendra alors de signifier que les différences entre les années ne sont pas significatives car l'éta-carré observé de de petite taille (0.0035).

Tableau 10 : Résultats de comparaisons multiples des moyennes

Indicateurs pris en compte	T	Eta-carré	Différence moyenne	Erreur standard	Sig	Limite inférieure	Limite supérieure
Nombre d'enseignants	-2,805	0,03	,429	2,196	1,000	-7,52	8,38
Nombre des classes	11,458	0,3	-727,143*	125,517	,013	-1270,45	-183,83
Effectifs des élèves	-2,551	0,001	-526,571	209,899	,335	-1435,20	382,05
Nombre de manuels	7,668	0,004	,571	1,815	1,000	-6,28	7,42
Nombre de locaux / Salle de classes	7,192	0,2	-50,857*	2,537	,000	-60,13	-41,58
Moyenne des réussites en math	10,849	0,06	-49,286*	2,653	,000	-59,05	-39,52
Moyenne des réussites en langues	-5,793	0,02	-48,429*	2,929	,000	-59,38	-37,47
Moyenne des réussites en sciences	4,682	0,01	,429	2,196	1,000	-7,52	8,38

Source : Calcul des auteurs sur base des données documentaires par SPSS 22

Les résultats de ce tableau sur les comparaisons des indicateurs renseignent que les différences ne sont pas significatives entre le nombre d'enseignants ($p=1,000$) avec un éta-carré de petite taille (0,03), le nombre de manuels ($p=1,000$) avec un éta-carré de petite taille (0,004), le rendement en sciences ($p=1,000$) avec un éta-carré de petite taille (0,01) avant et pendant la réforme de la gratuité de l'enseignement de base, car la p-value observée est supérieure à 0,5. Par ailleurs, les différences sont significatives entre le nombre de classes ($p=0,013$) avec un éta-carré de grande taille (0,3), les effectifs des élèves ($p=0,335$) avec un éta-carré de petite taille (0,001), le nombre des locaux ou salle des classes ($p=0,000$) avec un éta-carré de grande taille (0,2), le rendement en math (0,000) avec un éta-carré de taille moyenne (0,06) et en le rendement en langues (0,000) avec un éta-carré de (0,02) de petite taille.

A cet effet, il convient de dire que la gratuité de l'enseignement de base a significativement impacté sur le nombre des classes, les effectifs des élèves, le nombre de manuels et de locaux, la moyenne des réussites en math et en langues contrairement au nombre d'enseignants et à la moyenne de réussite en sciences qui ne sont pas influencés par la réforme.

Ainsi, si le nombre d'enseignants n'est pas impacté par la gratuité alors les effectifs des élèves sont gonflés, il conviendra alors d'affirmer que la gratuité de l'enseignement de base a négativement impacté le taux d'encadrement. En outre, le nombre des manuels n'est pas non plus influencé par la gratuité pendant que les effectifs sont sensiblement influencés par ladite réforme; ce qui explique la baisse de rendement en math et en langues.

Tableau 11 : Résultats d'homogénéité des années concernées

Années concernées	Statistique de Levene	ddl1	ddl2	Sig.
2016-2027	20,717	7	48	,000
2017-2018	8,609	7	48	,000
2022-2023	8,506	7	48	,000
2023-2024	8,291	7	48	,000

Source: Calcul des auteurs sur base des données documentaires par SPSS 22

Le présent tableau permet de mesurer le degré d'homogénéité des variances. A la lumière des résultats présentés dans ce tableau, il convient de dire qu'avec un degré de liberté de 7 pour chaque année, les variances sont homogènes entre les années de pendants et après la réforme de la gratuité de l'enseignement de base observée dans les écoles primaires publiques de Kinshasa

Les statistiques de Levene révèlent l'évolution des indicateurs ayant des différences significatives : (i) 20,717 pour l'année scolaire 2016-2017 ; 8,609 pour 2017-2018 ; 8,506 pour 2022-2023 et 8,291 2023-2024.

Tableau 12: Résultats Levene

Années concernées	Test de Levene sur l'égalité des variances	
	F	Sig.
Avant gratuité		
2016-2017	4,709	,050
2017-2018	9,630	,009
Pendant gratuité		
2022-2023	12,778	,004
2023-2024	8,830	,012

Source: Calcul des auteurs sur base des données documentaires par SPSS 22

Les résultats de ce tableau sur l'analyse des variances (Levene) permettent de vérifier l'homogénéité des indicateurs des années scolaires cibles par rapport aux effectifs et nombre d'enseignants, l'analyse indique qu'avant la gratuité ($F=4,709$; $p=0,050$) et ($F=12,778$; $p=0,004$). Les hypothèses nulles sont donc rejetées car les valeurs p-values trouvées sont inférieures ou égales au seuil de 0,5. Ce qui renvoie à affirmer qu'il existe des différences significatives entre la période d'avant et pendant la réforme de gratuité pour les années impaires à l'extrême droite. Par ailleurs, les résultats (Levene) des années paires à l'extrême droite quant aux variables effectif et nombre d'enseignants indiquent ($F=9,630$; $p=0,009$) et ($F=8,830$; $p=0,012$). L'hypothèse nulle acceptée. Ceci explique que les différences entre les variances de deux périodes sont significatives étant donné que les résultats de deux périodes ne sont pas homogènes. Cela étant, la réforme de la gratuité a considérablement causé des effets surs [le ratio et le taux d'occupation, le nombre des manuels, le rendement scolaire en math, langues et sciences dans les écoles de Kinshasa.

V. Discussions des résultats

La réforme de la gratuité en RDC est perçue différemment par les opérateurs éducatifs. Certains opinent que la réforme de la gratuité affecte la qualité de l'éducation nationale, d'autres en pensent le contraire. De ce fait, plusieurs études scientifiques qu'académiques ont été menées dans le sens de cerner cette réalité. A cet effet, la présente étude s'est chargée d'expliquer les effets induits de la réforme de la gratuité sur la qualité et d'identifier les défis à relever à l'ère de ladite réforme, triangulant les données qualitatives et quantitatives dans les écoles de Kinshasa. Ainsi, l'étude a soulevé trois questions principales issues d'une question principale à travers les points ci-après:

V.1. Effets induits de la gratuité de l'enseignement

L'étude a voulu expliquer les effets induits de la gratuité de l'enseignement sur la qualité de l'éducation et les défis à relever dans les écoles primaires publiques de Kinshasa.

Les résultats de l'étude montrent la réforme de la gratuité de l'enseignement a des effets à la fois positifs que négatifs. Ces effets induits sont sur le marché scolaire, la valorisation de la profession enseignante, la scolarisation des élèves, les conditions de travail des enseignants, l'équité entre les genres, la qualité de l'enseignement, l'encadrement pédagogique, l'offre, les matériels et équipements pédagogiques et les performances des élèves en math, langue et science.

L'étude de Nzeza (2021), semble être similaire en démontrant que la réforme de la gratuité de l'enseignement a des effets induits sur le marché scolaire, la motivation des enseignants, la valorisation de la profession enseignant, la scolarité, l'équité entre les genres, à la qualité de l'enseignement, à l'encadrement pédagogique, à l'offre et aux matériels et équipements pédagogiques, le rendement scolaire des élèves, le taux d'encadrement et le taux d'occupation de locaux. Les résultats du tableau 3 attestent sans ambages que la gratuité de l'enseignement a induit les effets dans les écoles de Kinshasa.

V.2. Qualité de l'éducation assurée

L'un des objectifs de l'étude d'évaluer la qualité assurée de l'éducation dans les écoles de Kinshasa.

Les résultats de l'étude révèlent que la réforme de la gratuité de l'enseignement de base a négativement impacté les conditions d'enseignement-apprentissage dans les écoles cibles.

Les travaux de Bitota (2020) et Bukaka (2020), ont fait une alerte sur problèmes de gestion et du fonctionnement, malgré l'effectivité de la gratuité de l'éducation de base, ceci faisant suite à l'appréciation des enquêtés qui est négative. Les résultats du tableau 4 confirment sans détour les effets négatifs et significatifs de la gratuité sur les conditions d'enseignement-apprentissage affectant la qualité de l'éducation.

V.3. Défis à relever pour assurer une éducation de qualité

L'étude a voulu identifier les défis qui affaiblissent la réforme de la gratuité de l'enseignement dans ces écoles. Les résultats de l'étude identifient parmi les défis à relever notamment les infrastructures scolaires inadéquates, l'insuffisance des bancs, l'insuffisance des manuels scolaires, la correction des copies d'examens et devoirs, le gonflement des effectifs, le financement, les matériels et outils pédagogiques, les conditions de travail des enseignants, les écoles publiques construites, la rémunération insignifiante des enseignants, les mauvaises conditions d'apprentissage des apprenants et les classes pléthoriques.

Les études de Bukaka (2020) et Nzeza (2021), corroborent avec la présente et a fait savoir que la gratuité de l'enseignement pose un problème malgré son effectivité et a relevé les défis tels que le non-enregistrement des abandons dans les classes terminales, les effectifs pléthoriques dans les salles de classe, qui ne permettent pas aux apprenants de bien apprendre, la démotivation des enseignants non pris en charge par le gouvernement, manque des moyens conséquents (matériels adéquats, bons scolaires, manuels...). Par ailleurs, l'étude de N'kanda (2019) est loin de s'opposer à celle-ci soulignant que les plus grands défis à relever pour la gratuité sont les faiblesses et menaces liées à l'inexpérience des acteurs commis à la prise des

décisions dans le domaine de la gratuité de l'enseignement. Les résultats du tableau 5 énumère les défis à relever.

Conclusion

La gratuité de l'enseignement de base est un sujet d'actualité du point de vue universel.

En République Démocratique du Congo, elle est vécue comme un vent impétueux, tant pour les acteurs, pour que les consommateurs (directs et indirects).

Si les consommateurs y consacrent comme ouf de soulagement en termes de prise en charge scolaires et de libre accès, les opérateurs entre autre les enseignants la conçoivent comme un marasme. C'est ainsi que cette étude a tenté d'évaluer ladite réforme sous trois dimensions : Effet-qualité et défis.

Après investigation et enquête sur terrain, l'étude a abouti aux résultats selon lesquels : La réforme de la gratuité de l'enseignement de base appliquée en République Démocratique du Congo, singulièrement dans les écoles de Kinshasa est du type limité (71,9%), qui n'exonère que les faire les frais inscription ou d'amission, les frais de scolarité et la taxe d'examen (frais indirects).

Les résultats ont montré que la gratuité a des effets induits tels que: la perte du marché scolaire aux écoles privées ($r=,471^{**}$; $p=, 000$), la motivation des enseignants ($r=,169^{**}$; $p=,183$) ; la prise en compte des revendications salariales et conditions de travail des enseignants ($r=,116^{**}$; $p=,363$), l'augmentation du taux de scolarité ($r=,561^{**}$; $p=, 000$), encadrement pédagogique de chaque élève et ratio enseignant/élève ($r=,106^{**}$; $p=, 403$), la réduction du taux de disparité entre les filles et les garçons ($r=-,385^{**}$; $p=, 002$), l'influence sur la qualité de l'enseignement ($r=,179^{**}$; $p=, 157$), l'influence sur la capacité d'accueil des écoles et effectifs dans les salles ($r=,229^{**}$; $p=, 068$), problème des manuels scolaires ($r=,082^{**}$; $p=, 521$), problème des matériels didactiques ($r=-,019^{**}$; $p=, 883$) et problème des mobiliers scolaires ($r=,081^{**}$; $p=, 523$) qui ont des corrélations significatives avec la réforme de gratuité de l'enseignement de base appliquée et observée dans les écoles primaires de Kinshasa.

Les résultats des tests de T de student et de l'ANOVA sur la comparaison des moyennes d'avant et sous la gratuité de l'enseignement de base ($p\text{-value}=0,001$ et $0,003$) contre ($p\text{-value} = 0,000$ et $0,001$) pour les années scolaires 2016-2017 et 2022-2023 ; ($p\text{-value}=0, 0161$ et $0,031$) contre ($p\text{-value} = 0,025$ et $0,043$) pour les années scolaires 2017-2018 et 2023-2024 ; 2016-2017 ($F=7,668$; $p= 0,000$) et 2017-2018 ($F=7,192$, $p=0,000$), 2022-2023 ($F=10,849$; $p=0,000$ et 2023-2024 ($F= 11,458$; $p=0,000$) ont montré qu'il y a des différences significatives entre les deux périodes. Les résultats de l'êta-carré de différentes moyennes calculées (0,01) et (0,0035) montrent des effets de petite taille.

A cet effet, les effets induits impactent négativement les conditions d'enseignement-apprentissage, ce qui justifie la non prise en compte de l'assurance-qualité par la politique de la réforme dans les écoles de Kinshasa.

Pour ce faire, les enseignants et administratifs de ces écoles ont identifié les défis à la réforme de la gratuité de l'enseignement de base, en l'occurrence : l'insuffisance des bancs au regard de la population scolaire (20%), le manque des manuels scolaires (18 %), suivi successivement de manque des moyens conséquents alloués aux écoles pendant la réfome, l'insuffisance d'écoles publiques construites dans le

standard, le manque de prise en charge totale des élèves consommateurs de la réforme de la gratuité, la mauvaise rémunération des enseignants (15,3%), les mauvaises conditions d'apprentissage (14,3%), le manque d'espace dans des salles des cours vu la taille des locaux (13,3%), les mauvaises conditions hygiéniques (11,2%), le manque de tenue scolaire ou uniformes pour élèves (10,2%), les difficultés pour les enseignants à corriger les copies et devoirs des élèves dues à la démographie scolaire (9,5%), au déficit du niveau d'assimilation des matières par des/par les apprenants (9,5%), le manque des frais alloués à la mobilité ou moyens de transport des enseignants (9,5%), la fusion des classes par manque des locaux et enseignants (9,5%), le manque des matériels didactiques (9,5%) et les mauvaises conditions de travail et de vie des enseignants (8,6%) et les frais de fonctionnement alloués aux écoles sont insignifiants (3,1%).

Références bibliographiques

- Azia D.F. (2019). *Normes de présentation d'un travail scientifique*, L'Harmathan.
- Bazika M.A (2025). *Gratuité de l'enseignement de base et qualité de l'éducation assurée dans les écoles primaires publiques de Kinshasa (RDC)*. Revue IRS, DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.18049305>
- Bitota (2020). *Gestion et fonctionnement des Ecoles Publiques de la commune de Kinshasa à l'heure de la gratuité de l'enseignement fondamental*. Mémoire de licence, Kinshasa : UPN-GA.I.SF.
- Bukaka (2020). *Conséquences de la gratuité de l'enseignement sur les apprenants du degré terminal de la commune de Ngaliema*, Mémoire de licence, Kinshasa : UPN-GA.I.SF.
- Charte de l'Organisation des Etats-Américains (OEA) du 30 avril 1948 et du 17 novembre 1976.
- Circulaire ministérielle n° DEPS/AS/CCE/001/7984/82 du 27 septembre 1982, Population scolaire par taille et par capacité d'accueil à l'école primaire.
- De Herdt, T. et Kasongo, E. (2013). *La gratuité de l'enseignement primaire en RDC: Attentes et revers de la médaille*, Mémoire de master, Bruxelles: UCL.
- Djobo O.E (2025). *Déterminants de la baisse du niveau de la qualité de l'enseignement-apprentissage dans les écoles privées de Kinshasa (RDC)*. Revue IRS, DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.15607511>
- Fullan, F. (2007). *Innovier au cœur de l'établissement scolaire*, Éditions ESF.
- Gather, M. (2000). *The New Meaning of Educational Change (4ème édition)*, Teachers College Press
- Larousse (2011). *Dictionnaire Larousse*, Paris : Larousse.
- Lessard (2009). *L'évaluation de la qualité des systèmes de formation*, in *Mesure et évaluation en éducation*, vol. 24, n° 2-3, Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation (ADMEE).
- Lessard (2009). *Réponses aux détracteurs de la réforme pédagogique*, en *Recherches sociographiques*, vol. 50, n° 3, VLB Éditeur.
- Lettre n° MINEPSP/SG/DBM/JPB/1606/2019 du 27 août 2019, Mesures d'accompagnement de la mise en œuvre effective de la gratuité.

- Lettre n° MINEPST/SG/AA/80/2048/2019 du 05 novembre 2019 de SG de l'EPST, Interdiction de perception de toute quotité sur les frais de fonctionnement des écoles primaires.
- Luboya, C. (2018). *Efficacité de l'administration et gouvernance scolaire sur la performance des écoles pilotes de la RDC: Essai de la fonction de production en éducation par la méthode mixte et triangulation*, Ph.D Thèse, Union European: Scholars' Press.
- Luboya, C. (2021). *Gestion des ressources d'une école, approches légale, théorique et pratique*, Kinshasa: Ed.: Edilivre.
- Mokonzi, G. (2012). *L'éducation pour tous d'ici 2015, quelle chance de réussite pour la RDC?* Kinsangani: Université de Kisangani.
- N'kanda (2019). *Opinions des enseignants des écoles primaires publiques de Mont-Ngafula sur la politique de la gratuité de l'enseignement de base en République Démocratique du Congo: Etude diagnostique par Swot*. Mémoire de licence, Kinshasa: UPN-GA.I.SF
- Ndandula, D. (2025). *Complément d'information sur l'évaluation et la docimologie*, Séminaire de DEA, FPSE-UPN, Kinshasa
- Ngay, A. (2020). *Initiation à la recherche scientifique en sciences humaines, notes de cours G1*, Kinshasa: UPN-GA.I.SF.
- Nzeza, L. E (2021). *Effets induits de la réforme de la gratuite de l'enseignement dans les écoles primaires publiques de la sous-province Educationnelle de Ngaliema II*, Mémoire de licence, Kinshasa: UPN-GA.I.SF
- Phongi K.A (2025). *Méthodologie quantitative*, Séminaire de DEA, FPSE-UPN, Kinshasa
- RDC (1986). *Loi-cadre n°086-005 du 22 septembre 1986 de l'enseignement national*. Kinshasa: Journal officiel de la République.
- RDC (2014). *Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national*. Kinshasa: Journal officiel de la République.
- Robert (1994). *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris: Robert.
- Toulemonde, B. (2002). *La gratuité de l'enseignement: passé, présent, avenir*. <http://www.etab.ac-caen.fr/centre-ph-lucas/gprs/fichier/gratuite.pdf>
- Yawidi, J.P. et Luboya, C. (2019). *Marketing scolaire, un défi pour l'école en RD Congo*, Bruxelles-Wavre-Kinshasa, Editions Mabiki.